

DURBUY Conseil communal

Projet Vulpia à Barvaux : la mobilité en débat

Il fut à nouveau question du projet de maison de repos « Vulpia », prévu dans le parc du site des Pères Oblats à Barvaux, à l'occasion de l'examen de création d'une seconde voirie d'accès.

Il y aura deux séances de conseil cette semaine à Durbuy. Si lors de la seconde, organisée ce jeudi 21 décembre, les conseillers examineront le budget communal, la première séance de lundi soir fut, elle, de facture classique. Le projet « Vulpia », relatif à la création d'une maison de repos au sein du parc du site des Pères Oblats à Barvaux, s'est invité une nouvelle fois dans les débats. Et ce, à l'occasion, de l'opportunité de la création d'une seconde voirie d'accès. Le bourgmestre Philippe Bontemps recontextualise le projet : « Le projet initial de Vulpia prévoit la création notamment d'une maison de repos de 66 lits, mais aussi d'appartements traditionnels et de résidences services et seniors. Ce projet se situera dans le parc des Pères Oblats qui, rappelons-le, a vocation, à termes, à devenir un véritable pôle social au centre de Barvaux avec le déménagement du CPAS dans le bâtiment ainsi que des crèches, dont l'une s'y trouve déjà ».

Et de rappeler toute l'utilité de ce projet de voirie : « Grâce à l'achat d'une propriété voisine du site des Pères Oblats, nous avons eu l'idée de créer une seconde voirie d'accès au site ce qui permettrait d'améliorer considérablement la mobilité dans le quartier en diluant l'éventuelle augmentation de trafic gé-

nerée tant par l'arrivée du CPAS au Pères Oblats que par la création de la future maison de repos du groupe Vulpia. Cette nouvelle entrée pour ce site, ce ne sera que du positif ». La conseillère de la minorité Commune Passion, Laurence le Bussy, rappelle qu'il y avait eu une levée de boucliers de certains riverains autour de ce projet : « Il y avait eu des remarques, une pétition, une procédure engagée... 56 personnes s'étaient manifestées à l'époque. On ne peut pas les ignorer. Une réunion d'information a-t-elle été organisée à l'époque pour bien leur expliquer le projet ? En organiser une nouvelle pour leur expliquer les évolutions permettrait d'éviter les rancœurs. C'est une suggestion... »

« Peut-être serait-il bon d'en réorganiser une, enchaîne l'échevin Fabrice Sarlet. Mais beaucoup d'inquiétudes émanant des riverains concernaient la mobilité dans et autour du site et le projet de voirie qui vous est soumis ici y répond. Le point ne concerne d'ailleurs ici bien que la voirie. »

« La plupart des riverains qui se sont manifestés ne sont pas contre ce projet. Ils demandent juste des aménagements », précise le conseiller Éric Jurdant (Écolo, min.) qui s'inquiète aussi notamment de l'évacuation des eaux dans le ruisseau du Ry Dodet à Barvaux : « Pourra-t-il tout ab-

sorber en cas de trop fortes pluies ? »

Le projet de lotissement de Grandhan divisé à nouveau

En fin de conseil, un dossier vieux de quasi plus de dix ans refaisait lui aussi surface dans le cadre d'une demande constitution d'un droit de superficie au profit de la SA Prima House qui projette l'aménagement d'un lotissement au centre de Grandhan. Le conseiller de la minorité Éric Jurdant intervient : « Comment votre collègue peut-il continuer à envisager ce

projet loin de tout, loin des prescrits urbanistiques de la Région, situé sur un terrain en partie marécageux ? Je ne soutiens pas ce mauvais projet... »

Les échevins Fabrice Sarlet et Laurence Jamagne lui répondent de concert : « C'est ton point de vue ! Au contraire, le village de Grandhan est idéalement situé à proximité des grands axes, de Durbuy et de Barvaux. De plus, il permettra de répondre à la demande des jeunes ménages en recherche de ce type de localisation ». Laurence le Bussy (Commune Passion, min.) pense, quant à elle que « ce projet est



Le projet de maison de repos « Vulpia » est prévu dans le parc situé à l'arrière du site des Pères Oblats à Barvaux.

bien trop énorme. Il gagnerait à être plus petit. Sans compter la problématique de l'égouttage ». « Le promoteur a déjà réduit son projet passant de 70 à 50 emplacements », lui fait remarquer Fabrice Sarlet. Au vote, on enregistre

dans la minorité deux abstentions (Fabrice Olivier et Simon Knapek) et quatre oppositions émanant de Laurence le Bussy, Corinne Laffut, Roch Kersten et Éric Jurdant.

JULIEN BIL

Avis de décès

*Je ne suis pas loin.
Juste de l'autre côté du chemin.
Vous voyez que tout est bien.*



Monsieur Norbert HANSEN

veuf de Madame
Mariette HUPPERT

né à Wolkrange
le 20 septembre 1931
est décédé à Arlon
le 19 décembre 2023.

Vous en font part :
Gaby et Mathieu,

sa fille et son gendre ;

Christophe,
Michaël et Laura,
Maël,

ses petits-enfants et son arrière-petit-fils ;

Ses cousins et cousines,
Les familles apparentées.

La liturgie des funérailles, suivie de l'inhumation, sera célébrée en l'église Sainte-Croix de Wolkrange le samedi 23 décembre 2023 à 11 heures.

Norbert repose au funérarium BENTZ d'Aubange, 10, rue du Village, où la famille sera présente jeudi et vendredi de 16 à 18 heures.

La famille remercie l'équipe des infirmières de l'ASd et l'équipe de l'asbl «l'Eglantine» de Differt.

Déposez vos condoléances sur : www.bentz.be.

061030

Maison Bentz ARLON - AUBANGE - HANAUZY
Pompes funèbres MUSSON - SAINT-HAARD
063 37 10 45 - www.bentz.be

Déposez vos condoléances en ligne sur

lavenir.net onglet «Nécrologies»

Souris à la vie et la vie te sourira.



Madame Bernadette THOMAS

veuve de Monsieur
Marcel DION

née à Fays-les-Veneurs
le 3 mars 1934,
est décédée à Libramont
le 19 décembre 2023.

Vous en font part avec tristesse :

Béatrice et Luc HANNARD-DION,
Coralie et Hugo,
Louis, Emma,
Florent et Evelyne,
Mathieu et Marion,

François et Isabelle DION-DAVID,
Eva, Zoé,

ses enfants, beaux-enfants,
petits-enfants et arrière-petits-enfants ;

Ses beaux-frères, belles-sœurs,

Ses filleuls, neveux, nièces,

Et les familles apparentées.

La liturgie des funérailles, suivie de l'inhumation, sera célébrée en l'église de Fays-les-Veneurs, ce vendredi 22 décembre à 14 heures 30.

Bernadette repose au funérarium des Pompes funèbres Gérard, 24 A, rue d'Offagne à 6850 Paliseul, où la famille sera présente de 15 heures à 19 heures.

Le funérarium est ouvert de 10 à 20 heures.

La famille remercie chaleureusement l'ensemble du personnel soignant de Sérénia à Bouillon, ainsi que la maison d'accueil de Paliseul pour leur dévouement et leurs bons soins.

Vos condoléances sur : www.enaos.net.

Cet avis tient lieu de faire-part.

061046

P.F. et funérarium GERARD et FILS - Paliseul - Tél. 061 53 32 84